

Construction et aménagement durables : les lauréats sont...



Lauréats, élus, maîtres d'œuvre et d'ouvrage et membre du CAUE05 réunis à l'issue de la remise des prix. Photo Le DL/CAUE05

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 05 organisait le 26 novembre à la Maison de pays la cérémonie de remise des récompenses de son 4^e Grand Prix Départemental. Ce prix tend à valoriser les plus belles constructions et aménagements du territoire.

C'est devant une salle comble, composée en grande

partie de professionnels et d'élus de tout le département et en présence du président du conseil départemental, Jean-Marie Bernard, et de la secrétaire générale de la préfecture, Agnès Chavanon, que la soirée avait lieu.

Transition énergétique, accompagnement technique et financier, étaient unanimement évoqués quand Jean-Marie Bernard rappelait les 25 millions d'euros de subventions

versées par le Département et qu'Agnès Chavanon soulignait la création du guichet unique qui verra le jour en 2020 afin d'aider les porteurs de projets.

Le président du CAUE 05 Arnaud Murgia et Marc Viossat, vice-président du conseil départemental se partageaient le rôle de maître de cérémonie et annonçaient les lauréats.

La médiathèque de Chorges, le groupe scolaire de La Grave et le foyer de ski de fond

de Crévoux étaient récompensés au titre des bâtiments publics.

La maison atelier de Garde-Colombe, une maison individuelle de La Grave et une maison de village de Guillemestre emportaient les suffrages en habitat individuel.

L'habitat collectif était primé au travers de la maison Augustine de Gap, le foyer Bois de Saint-Jean de Gap et la résidence Sainte-Catherine de

Briançon.

Les abords de l'église de Champcella triomphaient au titre des aménagements des espaces publics et le Gaec des 2 Bègues de Manteyer pour les bâtiments agricoles.

Les prix spéciaux du jury venaient aux cabanes pastorales d'Andrezet et des Bancas à Guillemestre et à la résidence Le Grand Laus d'Aiguilles.